

DISCONVENIR; préposit. que demande ce verbe devant un inf., 625. — Si ce verbe demande la nég. dans la phrase subord., et s'il faut dire: je NE *disconviens pas* que cela NE soit, 860. — Cas où l'on doit supprimer *pas* dans la phrase subord., 872.

DISCOURIR; sa conjug., 529. — Si *discourir* de a un sens différent de *discourir sur*, 529.

DISCOURS; si le premier mot d'un discours doit prendre une lettre majus., 962 et 969.

DISCULPER (*Se*); préposit. que demande ce verbe suivi d'un inf., 625.

DISPARITION; son usage, et si *disparition* peut être toléré, 1120.

DISPARAÎTRE; dans quel cas on dit *a disparu*, et *est disparu*, 466.

DISPENSER, DISPENSER (*Se*); préposit. que demande ce verbe devant un infin., 625 et 1120.

DISPOS; s'il a un fém., 235.

DISPOSER, DISPOSER (*Se*); prépos. qu'il demande devant un inf., 610.

DISPUTER (*Se*); pourquoi ce verbe doit être mis au nombre des verbes pronom. essentiels, 453. — Règle pour son partic., 740. — Si l'on peut dire: *ils se sont longtemps disputés*, 1120.

DISSIMULER; pour quel motif ce verbe demande l'indicat. dans le sens négatif, et le subj. dans le sens affirmatif, 1121.

DISSOUDRE; sa conjug., 561. — Si *dissolu* peut être employé comme partic. de ce verbe, 561.

DISSUADER; prépos. que demande ce verbe devant un infin., 625.

DISTINCTION DES GENRES; s'il n'en résulte pas plusieurs règles, 940.

DISTINGUER; différ. entre *distinguer de* et *distinguer d'avec*, 1121.

DISTRAIRE; sa conj., 571.

DIVERS; sa prononc., 67. — S'il peut se dire avec un sing., 1122.

DIVERTIR; quelle prépos. il demande devant un inf., 610.

DIVIN; si cet adj. est susceptible de compar., 254, et note 248.

DIVINITÉS (*Fausse*); si leurs noms s'écrivent par une grande lettre, 963, 964.

DIVISER (*Se*); v. pronom.; cas où il faut le faire accorder; cas où il ne le faut pas, 740.

DIVORCER; si ce mot est en usage, 1123.

Dix; employé pour un nombre incertain, 1196.

DIXAIN; si on l'écrit ainsi, 74.

DOCILE; son rég. et son emploi, 238.

DOCTEUR; son fém., 114.

DOCTORAL; si cet adj. a un plur. au masc., 245.

DOCTRINAL; si cet adj. a un plur. au masc., 239.

DOIT et AVOIR; leur plur., 193.

DOL; s'il est touj. masc., 106.

DOLÉANCES; s'il a un sing., 163.

DOMANIAL; son plur. au masc., 236.

DOMINATEUR; si on l'emploie adj., 1123. — Son féminin, 234.

DON; voy. le mot *Présent*.

DONC; sa prononc., 39.

DONNER; quelle préposit. il demande devant un inf., 610.

DONT; emploi de ce pron. relat., 380. — Cas où il est préférable à *de quoi*, 381. — S'il peut être précédé d'une préposit., *ibid.* — Cas où on doit préférer *duquel*, *de laquelle*, *ibid.* — Cas où il faut faire usage du subj. avec ce pron., 673.

DORMIR; sa conjug. et son emploi comme verbe et comme subst., 538.

DOS; son emploi au fig., 1123.

DOTAL; son pl., 236.

DOTER; s'il se dit au fig., 1123.

D'ou; 382. — Voy. *Où*.

DOUAIRIÈRE; sa prononc., 18.

DOUBLEMENT DES CONSONNES; si les consonnes ne se doublent pas quelquefois par raison d'étymol., et quelquefois contre l'étymologie, 944. — Consonnes qui se doublent, *ibid.*; — qui ne se doublent pas, *ibid.* — Si les consonnes se doublent toutes les fois qu'un mot commence par *a* ou par *o*, et qu'une de ces voyelles y est employée comme préposit. inséparable, 945. — Si l'on ne doit pas doubler la consonne dans la formation des verbes, quand ce doublement a lieu à leur racine qui est l'infin., 946. — Règles générales et particulières, *ibid.* — Dans quels mots se double la lettre *b*, 946; — la lettre *c*, *ibid.*; — la lettre *d*, 947; — la lettre *f*, *ibid.*; — la lettre *g*, *ibid.* — Si *j* et *k* se doublent, *ibid.* — Quand se double la lettre *l*, 948; — la lettre *m*, la lettre *n*, 949; — la lettre *p*, 951. — Si la lettre *q* se double, 952. — Quand se double la lettre *r*, *ibid.*; — la lettre *s*, 953; — la lettre *t*, 954; — la lettre *v*, 955. —

Si la lettre *x* se double, *ibid.* — Quand la lettre *z* se double, 956.

DOUBLE-FLEUR, DOUBLE-FEUILLE; leur pl., 193.

DOUCEUR; si ce subst. a un plur., 145, note 137.

DOULEUR; si ce substantif a un plur., 1123.

DOUTE; son ancienne orthographe, 1124.

DOUTER; prépos. que demande ce verbe devant un inf., 625. — Quand ce verbe demande le subj., 666. — S'il demande la nég. dans la phrase subord., et s'il faut dire: je NE doute pas que cela NE soit, 861. — S'il exige la négat., lorsqu'il est interrog., *ibid.* — Si avec ce verbe on doit supprimer *pas* dans la phrase subord., 872.

DOUTER (*Se*); pourquoi ce verbe doit être regardé comme verbe pronom. essentiel, 453. — Règle pour son partic., 736.

DOUX; son rég., 277, 282.

DRE; s'il faut appliquer aux verbes en *dre* la règle qui dit que la 3^e pers. du prés. de l'ind. finit par un *t*, lorsque la 1^{re} pers. finit par un *s*, 957. — Comment se termine l'infin. des verbes où l'on entend le son *an*, 961.

DROITE (*à*); si *à droite* est bon, 1124. — S'il faut dire: *mademoiselle, marchez droite, ou droit*, 1124.

DRÔLE; son fém., et dans quel style on peut dire *drôlesse*, 231, note 239.

Du, art.; de quoi il se compose, 206. — Voyez *de*, *des*, et le mot *Article*.

Dû; si, comme partic. du verbe *devoir*, ce mot prend l'accent circonflex., 974.

DUCAI; s'il a un pl. au masc., 245.

DUO; son orth. au pl., 155, 157, 161.

DUPPLICATA; si ce subs. a un plur. au masc., 155, 160.

DUQUEL, DE LAQUELLE; son emploi, 379. — Voy. *Lequel*. — Cas où ces pronoms doivent être préférés à *dont*, 381. — Voyez *Dont*.

DUR; rég. de cet adj., 288.

DURANT; sa place et son véritable emploi, 796. — Ce que cette prépos. exprime comparativement à la préposition *pendant*, 797.

DU RESTE, AU RESTE; 903. — Voy. *Au reste*.

DUSSÉ-JE; si *dussai-je* ou *dussè-je* sont tolérés, 313 et 972.

DUVET; son emploi au figuré, 1125.

E

E; genre de cette voy., 35 et 1125. — Combien notre langue a de sortes d'*e*, 8. — Différ. sensible entre l'*e* dans le corps d'un mot, à la fin d'un mot, et dans les monosyll., 9; — suivi de *ss*, 69. — Si notre langue admet deux *e* muets de suite, 10. — Pourquoi l'*e* fermé est appelé masc., et pourquoi l'*e* muet est appelé féminin, 9 et 10. — Si tous les adject. terminés par un *e* muet servent également pour le masc., 230. — Comment se change l'*e* muet du verbe qui précède *je*, 313 et note 270, 972. — Dans quel cas on met un accent grave sur l'*e* des verbes *achever*, *dépecer*, *enlever*, *mener*, etc., 512. — Si les mots terminés en *ment*, et dérivés d'un verbe en *oyer*, *ayer*, *ier*, *ouer* et *uer*, prennent touj. un *e* avant la dernière syllabe, 517, note 366. — Sur quelle sorte d'*e* se met l'accent aigu, 971. — Sur quelle sorte d'*e* se met l'accent grave, *ibid.* — Si, dans la prononc., l'*e* muet final s'élide toujours avant une voy. 11, note 1, et p. 976. — Si, dans l'écriture, on doit l'élider dans les mots *grande*, *contre*, *entre*, *puisque*, *parce que*, *quoique*, *quelque*, 976 et suiv. — Pour quel motif on emploie la diérèse dans les mots *païen*, *aïeul*, *Esail*, *naïf*, *ciguë*, *contiguë*, *aiguë*, 981. — Prononc. de l'*e* pénultième dans quelques temps des verbes *cacheter*, *sureter*, *feuilleter*, *chapelet*, 1088.

EAU; prononc. de cette voy. combinée, 19. — Mots qui ont cette termin., 167, note 213. — S'ils prennent un *x* ou un *s* au pl., 236.

EAU-FORTE; son pl., 193.

EAU-DE-VIE; son pl., 179.

EBATTRE; son emploi, 555.

EBAUBI; si ce terme est populaire, 1125.

EBÈNE; son genre, 131, 1125.

ÉCARLATE, ÉCHAPPATOIRE, ÉCHAPPÉE,

ÉCHARDE; leur g., 131.

ÉCHAPPER; son auxil., 471. — Son rég., 1125.

ÉCHEC, ÉCHECS; leur prononc., 38.

ECHO; son g., son emploi, 106, et note 55.

— Son orthogr. au pl., 155, 161.

ECHOIR; temps en usage, 543. — Son

auxil., 470.

ECHOUER; son auxil., 467.

ECLAIR; son g., 126. — Son emploi au fig., 1126.
 ECLAIRCIR; si ce verbe peut se dire sans rég. ind., 486, note 352.
 ECLAIRER; si on dit : *éclairez M.*, ou *éclairez à M.*, 1126.
 ÉCLATANT; cas où ce mot est adj. verbal, et alors prend l'accord, 713. — Cas où il est partic. prés., et alors invar., *ibid.* — Il prend pour régime la préposition *de*, 282, 1127.
 ÉCLORE; temps en usage et son auxil., 464, 561.
 ÉCOUTE S'IL-PLEUT; son plur., 193.
 ÉCRIRE; sa conj., 561.
 ÉCRITOIRE; son g., 131.
 ECROU; son plur., 167.
 EDBEDON; son étymol., et si *Aigledon* est reçu, 1127.
 EER; modèle de conjug. des verbes dont l'inf. est terminé ainsi, 504. — Comment s'orth. le partic. fém. de ce verbe, 505.
 EFFAROUCHER (S'); acceptions de ce mot, 1127.
 EFFORCER (S'); préposit. que demande ce verbe devant un infin., 642.
 EFFLEURER; si ce verbe s'emploie toujours avec *ne faire que*, 1127.
 EFFRACTION, FRACTION; 1127.
 EFFRONTÉ; si cet adj. se dit des choses, 1128.
 EFFROYABLE; son emploi et son rég., 289.
 ÉGAL; son emploi comme subst. et comme adject., 1128. — Son plur., 236.
 ÉGALER, ÉGALISER; dans quel style est permis l'emploi de *égaliser*, 1128.
 ÈGE; comment se forme la pénultième des mots en *ège*, et de quel accent elle est surmontée, 313, note 270.
 EH! HÉ! différ. emplois de ces deux interjections, 926.
 ÉHONTÉ; si *déshonté* est bon, 1129.
 ÈINDRE; conjug. des verbes qui ont cette termin., 566 et 957.
 ELAGUER; voy. *Émonder*.
 ELECTORAL; son pl. au masc., 239.
 ELÉPHANT; son cri, 1072.
 ELER; conj. et orth. des verbes qui ont cette termin., 509 et suiv.
 ELISION; ce que c'est, 975. — Quelles sont les lettres qui s'élide, *ibid.* — Dans quel cas *a*, *e*, *i*, s'élide, 976. — Si l'e muet s'élide dans les mots *grande*, *entre*, *contre*, *puisque*, *quoique*, *quelque*, 976 et

suiv. — Cas où il ne s'élide pas, *ibid.* — Cas où *moi* et *toi* s'élide, 978. — Voy. le mot *Apostrophe*.

ELLE; emploi de ce pron., 331. — Si on le dit toujours des choses, quand il est le fém. de *lui*, *ibid.* — Son emploi avec les préposit. *de* et *à*, ou bien avec *après* ou *avec*, *ibid.* — S'il peut servir de rég. indir. à un verbe actif, *ibid.*; — si on le peut mettre après un verbe neutre ou un verbe réciproque, 332. — Cas où il faut répéter le pron. *elle*, *ibid.* — S'il peut s'employer pour rappeler des phrases entières, *ibid.* — Son emploi quand il se rapporte aux choses, *ibid.* — Quand il se rapporte aux personnes ou aux choses personnifiées, *ibid.*

ÉLLIPSE; phrases où le subj. est employé parce qu'il y a ellipse de la proposit. principale, 679 et 680. — Ce que c'est qu'une ellipse, 1008. — Caractère de la bonne ellipse, *ibid.* — Parti que l'homme de génie tire de cette figure de construction, 1009. — Quand l'ellipse est vicieuse, 1010. — Si ces phrases, *j'aimais*, *je me flattais de l'être*; *je suis plus grand que ma sœur*, sont autorisées, 1010, 1011. — Ce que l'on doit faire, quand dans une propos. l'un des deux membres est affirmatif et l'autre négatif, 1011; — lorsque les deux membres sont liés par la conjunct. *mais*, 1012.

EMAIL; son pl., 167.
 EMBARGO; son genre, 126; — s'il a un plur., 158.

EMBELLIR; dans quel cas on dit *a embellir*, ou *est embelli*, 471.

EMBELLIR; s'il se dit avec le pron. pers., 1130.

EMBLÈME; son g., 126, note 83.

EMBRASEMENT, INCENDIE; leurs acceptions, 1130.

ÉMINENT, IMMINENT; leurs différ. signif. et leur emploi, 1130.

ÉMINENTISSIME; d'où vient ce mot, 256.

ÉMONDER, ÉLAGUER; leurs acceptions différentes, 1131.

ÉMOUVOIR, S'ÉMOUVOIR; leur orthogr. au futur, 544. — Dans quels temps on en fait usage, *ibid.*

EMPÊCHER; prépos. que demande ce verbe devant un inf., 625. — Quand il demande le subj., 666. — S'il faut dire : *j'empêche*, *je n'empêche pas*, *puis-je empêcher qu'il ne vienne*, 862. — Cas où l'on doit supprimer *pas* dans la phrase subord., 873.

EMPÊCHER (Se); prépos. que demande ce verbe devant un inf., 625.

EMPIRER; s'il prend tantôt *être*, tantôt *avoir*, 470.

EMPLATRE; son g., 126, note 84.

EMPLIR; sa conjug., 483. — Si ce verbe est du style noble, 1131.

EMPLOYER, S'EMPLOYER; conjug. et orth. de ce verbe, 513. — Quelle prépos. il demande devant un inf., 610.

EMPOISONNER; son emploi au fig., 1132.

EMPOISONNEUR; s'il se dit comme adj., 1132.

EMPRESSER (S'); préposit. que demande ce verbe devant un infin., 647.

EMPRUNTER; son rég. pour les choses, pour les personnes, 1132.

EMULE; s'il se dit au fig., 1133.

EN; prononciat. de cette voyelle nasale, 20, 21.

EN; si, quand un nombre cardinal est précédé de ce relatif, l'adject. qui le suit doit prendre *de*, 309.

EN; si l'on peut dire, *on ne peut pas avoir plus d'esprit qu'il n'a*, ou *plus d'esprit qu'il n'en a*, 388. — Emploi de ce pron. relat., 389. — S'il peut être considéré comme faisant les fonctions de rég. dir., *ibid.* — Sa place ordinaire, 390. — Ce que l'on doit faire, lorsqu'il s'agit de choses, pour savoir si l'on doit préférer *en* à *son*, *sa*, *ses*, *ibid.* — Si ce pron. peut entrer en relation avec le pron. *autrui*, 405. — Dans quel cas et dans quels verbes on ajoute un *s* euphonique avant le pronom *en*, 479, note 335. — Si ce pronom peut être mis avant un participe prés., 720. — S'il a quelque influence sur le partic. passé, 766.

— Si on peut l'employer avant le verbe *agir*, 1060. — Voy. *Lettres euphoniques*.
 EN; dans quel cas un nom précédé de cette prép. s'emploie au pl., 202. — Si l'on doit dire : *je m'en suis allé*, ou bien : *je me suis en allé*, 523. — *Je m'en vais me promener*, ou bien : *je vais me promener*, *ibid.* — S'il faut à l'impér. écrire, *va-t-en*, ou *va-t-en*, 524. — Si l'on peut dire, *cette eau fait en aller les rougeurs*, *ibid.* — Si *en* n'est pas la marque caractéristique du gérondif, 719. — Ce qui doit déterminer la répétit. ou la non répétit. de cette préposit. devant le gérondif, 720. — Quand elle doit se répéter avant chaque nom, chaque pronom, chaque verbe, 788. — Quelles diph-

thongues s'élide, devant *en*, 978. — Voy. *Lettres euphoniques*.

EN, DANS, A; véritable signif. et emploi de chacune de ces préposit., 800. — Distinct. à faire entre ces express. : *être en ville*, *être dans la ville*, *être à la ville*, 803; — entre : *il arrivera en trois jours*, et : *il arrivera dans trois jours*, 802; — entre : *être à la campagne*, et : *être en campagne*, 803. — Si cette préposition peut se mettre devant l'article, et dans quel cas elle se change en l'article composé *au*, *aux*, 223, 802, 1091.

EN CAS QUE; si cette locut. conjunct. demande le subj., 677.

ENCENS; s'il a un plur., 140, et note 116.

ENCENSOIR; son g., 126.

ENCLORE; sa conjug., 557.

ENCOMBRE; son g., 126.

ENCORE QUE; si cette conj. demande le subj., 677. — Si elle est correcte, 678.

ENCOURAGER; quelle préposit. il demande devant un inf., 610.

ENDRE; orth. des verbes qui ont cette terminaison, 512. — Leur conjug., 567. — Quels sont les verbes qui se terminent ainsi, 961.

ENDURCI; son rég., 289.

EN FACE; si l'on peut se dispenser d'employer *de* à la suite de cette prépos., 808.

ENFANCE; s'il se dit au pl., 146, note 139.

ENFANT; son fém., 115.

ENFANT; son emploi au fig., 1133.

ENFANTER; voy. *Accoucher*.

ENFANTER; son emploi au fig., 1133.

ENFLER; son emploi au fig., 1133.

ENFORCER, RENFORCER; signifie. et emploi de ces deux verbes, 1134.

ENFUIR (S'); sa conjug., 532. — Si *il s'en est enfui*, est correct., *ibid.*

ENGAGER; prépos. que demande ce verbe devant un inf., 611.

ENGAGER (S'); quand demande *à*, quand demande *de*, 611.

ENHARDIR (S'); quelle préposit. il demande devant un inf., 611.

ENIR; conjug. et orth. des verbes qui ont cette terminaison, 539.

ENIVRER; sa prononciation, 21, 57. — Son emploi au fig., 1134.

ENJEU; son pl., 167.

ENN; sa prononc. dans *hennir*, 50, et note 24. — et dans *solennel*, 58, 1264.

ENNOBLIR; son emploi, 1075.

ENNUI; emploi de ce subst. dans la poésie, 1134.
 ENNUYANT, ENNUYEUX; significat. et emploi de ces deux adj., 1135.
 ENORGUEILLIR; sa pron., 21, 57.
 EN QUELQUE SORTE; si cette expression peut se dire pour *comme*, 905.
 ENQUÉRIR (S'); temps et emploi de ce verbe defect. et irrég., 527.
 ENRAGER; préposit. que demande ce verbe devant un inf., 626.
 ENRAYER; orth. de ce verbe, 514.
 ENSANGLANTÉ; voyez *Sanglant*.
 ENSEIGNE; s'il est toujours masc., 107, note 56. — Sa signific. au pl., *ibid.*
 ENSEIGNER; quelle préposit. il demande devant un inf., 611 et 1136.
 ENSUIVRE (S'); sa conjug., 570. — Si dans les temps simples on peut faire usage du pron. *en*, *ibid.* — Quel mode il régit, 670.
 ENT; si l'on a raison de supprimer au pluriel le *t* dans les substant. ou adj. qui ont cette terminaison, 169 et 246. — Comment se change cette termin. dans les mots employés comme participes prés., 961.
 ENTENDRE; dans le sens d'*ouïr*: si devant un inf. il demande une prépos., 601. — Régime de *s'entendre*, 611. — Dans quel cas *entendre* demande le subj., 670.
 ENTENDU; voyez *Bien*.
 ENTIÈRE; s'il faut écrire: *son image tout entière*, ou bien: *son image toute entière*, 426.
 ENTRAVES; son genre, 131. — Si ce mot a un sing., 163, note 198.
 ENTRE; son usage avec les verbes pronom.; si l'e final de ce mot s'élide toujours, 977.
 ENTRE-ACTES, ENTRE-CÔTES; si ces subst. composés s'écrivent ainsi au sing., 188. — Leur genre, 126.
 ENTRE-NUIRE (S'); si le participe passé de ce verbe prend l'accord, 737.
 ENTREPRENDRE; prépos. que demande ce verbe devant un inf., 625.
 ENTRE-SOL; son genre, 126, et note 85. — Son plur., 188.
 ENTRER; son auxil., 473. — Si l'on peut faire usage de l'auxil. *avoir* avec ce verbe, 474.
 ENVI (A l'), A L'ÉTOURDIE; leur emploi et leur orth., 4136.
 ENVIER; voy. *Porter envie*.
 ENVIEUX; son régime, 281.

ENVIRON; signific. de cet adv., 842. — Si l'on peut en faire usage avec un nombre incertain, *ibid.*
 ENVOLE (S'); son emploi, 1136. — Plusieurs acceptions au figuré, *ibid.*
 ENVOYER; conjug. de ce verbe irrég., 514, 524.
 EO; prononc. de cette voy. combinée, 19.
 EPANCHER, S'ÉPANCHER; leur emploi au fig., 1137.
 EPARGNER; son emploi au lieu d'*éviter*, 1141.
 EPARGNER (S'); verbe pronom.; cas où il faut le faire accorder, cas où il ne le faut pas, 740.
 EPÉE; son genre, 131.
 EPPELLATION; V. le mot *Appellation*.
 EPERVIER; son cri, 1072.
 EPHÉMÉRIDES; son genre, 126, note 86.
 EPIDERME; son genre, 127.
 EPINE-VINETTE; son pl., 193.
 EPISCOPAL; son plur. au masc., 236.
 EPISODE; son g., 127, note 87.
 EPITAPHE; son g., 131, note 100.
 EPITHÈTE; son genre, 131, note 101.
 EPITHÈTE, ADJECTIF; leur acception dif., 1137.
 EPOUSSETER; son orthographe, 512. — Comment l'Académie l'écrit au futur, *ibid.*
 EPOUVANTER; quand ce verbe régit *par*, régit *de*, 1137.
 EQUILATÉRAL; sa pron., 61. — Son pl., 239.
 EQUINOXE; son genre, 127.
 EQUINOXIAL; s'il a un pl. au m., 240.
 EQUIVALENTS DE L'ARTICLE; 205, note 233.
 EQUIVALOIR; son emploi et son rég., 550.
 EQUIVOQUE; son genre, 131, note 102.
 EQUIVOQUE, AMPHIBOLOGIQUE, LOUCHE; défin. de chacun de ces mots, 1032. — Si un mot est équivoque de plusieurs manières, *ibid.* — Sources d'amphibologies, 1034. — Si le principe de la plus grande liaison dans les idées n'est pas le vrai moyen pour éviter les amphibologies, 1036. — Phrases louches ou embarrassées, 1037. — Voyez le mot *Louche*.
 ER; prononc. de cette termin., dans la lecture, dans le discours soutenu, ou dans les vers, 62 à 65. — Dans quel cas se prononce *re*, 62, 63. — Modèle de conjug. des verbes régul. dont l'inf. est ainsi terminé, 477. — Conjug. des verbes irrégul. ou defect. qui ont cette termin., 519 à 526.

ERÉSIPÈLE; voyez *Erysipèle*.
 ERGOT; en quoi diffère d'*argot*, 1080.
 ERMITE, ERMITAGE; si c'est ainsi que ces mots doivent s'écrire, 1138.
 ERRATA; son orth. au pl., 155, 160. — Si l'on peut dire un *erratum* quand il n'y a qu'une faute, 155, note 189.
 ERUPTION, IRRUPTION; différence qui existe dans la signification de ces deux mots, 1138.
 ERYSIPELE; son genre, 127. — Comment il doit s'écrire, 1139.
 ÎSCLANDRE; son genre, 127, note 88.
 ESCLAVE; son fém., 115.
 ESCOMTE; son g., 127.
 ESPACE; s'il est touj. masc., 107, 132.
 ESPÈCE (Toute); s'il faut écrire cette expression avec ou sans la marque du plur. V. le mot *Sorte*.
 ESPÉRER; si ce verbe devant un inf. demande une préposit., 601. — Dans quel cas, avec *espérer*, il faut faire usage du futur, 1139.
 ESPOIR; s'il a un pl., son emploi, 146, note 140.
 ESPRIT; quand il peut se dire au pl., 146, note 142.
 ESSAIM; son emploi au fig., 1140.
 ESSAYER; quand régit *à*, quand régit *de*, 645.
 ESSUIE-MAINS; s'il s'écrit ainsi au sing., 188.
 ESTAMINET; son genre, 127.
 ESTAMPES (Recueil d'); si cette expression doit toujours prendre le *s*, 199.
 ESTAMPILLE; son genre, 132.
 ESTIMER (S'); s'il peut être suivi d'un adj., 1140.
 ESTOMPE; son genre, 132.
 ET; si cette conjunct. s'emploie avec tous les noms de nombre, et si l'on peut dire *vingt et deux*, etc., 308. — Si deux subst. synonym. doivent être unis par la conj. *et*, 260 et 576. — A quelle règle est assujetti le verbe, lorsqu'il a deux ou plusieurs sujets de la 3^e pers. qui sont unis par la conjunct. *et*, 575. — Quel est le cas où l'on ne doit pas faire usage de cette conjunct., 576. — Si dans les phrases où l'on répète les adv. compar. *plus*, *autant*, il faut faire usage de la conjunct. *et*, 828. — Véritable fonction de cette conjunct., 906. — Choses qu'elle doit lier, *ibid.* — Dans quel cas elle rend louche le discours, 907. — Si et doit

toujours se répéter, 908. — Dans quel cas elle est indispensable, *ibid.* — Dans quel cas elle est superflue, *ibid.*
 ET, NI; en quoi diffèrent ces deux conjunct., 909. — Si dans l'énumération, on doit multiplier *ni*, *ibid.* — Si après *ni*, répété, on peut faire usage de *pas* ou de *point*, *ibid.* — Quand *pas* ou *point* peut se rencontrer avec *ni*, 910. — A quoi sert la conjunct. *et*, *ibid.* — La conjunct. *ni*, *ibid.* — Prendre garde de les employer l'une pour l'autre, *ibid.* — Cas qui font exception, 911. — S'il est bon de retrancher avec *ni* la prépos. *de*, *ibid.*
 ÉTAL, ÉTAU; leur pl., 167.
 ÉTANT; si ce partic. prend quelquefois l'accord, 718. — V. *Être*.
 ÉTAPE; son genre, 132.
 ÉTÉ; genre de ce subst., 99, 127.
 ÉTÉ; si comme participe, il est variable, 746.
 ÉTEIGNOIR; son genre, 127.
 ÉTER; orth. des verbes qui ont cette termin., 511.
 ÉTERNEL; si cet adj. est susceptible de compar., 254.
 ÉTHÉRÉ; si cet adj. s'écrit ainsi au masc 235.
 ÉTINGELER; sa conjug. et son orth., 511
 ÉTINGELER, ÉTINGELLE; leur emploi au fig., 1140.
 ÉTONNER (S'); préposit. que demande ce verbe devant un inf., 626. — Quand ce verbe veut le subjonct., 667, note 383.
 ÉTOURDIE (A l'); emploi de cette express. adverb., 1136.
 ÉTOURNEAU; son cri, 1072.
 ÉTRANGER; son rég., 289.
 ÊTRE; dans quel cas ce verbe, précédé immédiatement du pronom *ce*, doit se mettre au sing. ou au pl., 353 et suiv. — Si ce ne serait pas une faute de dire, par ex.: *Ce sera nous tous qui nous ressentirons de sa bonté*, 354. — Comment on appelle le verbe *être* lorsqu'il n'est pas verbe auxil., 455. — A quoi sert l'auxil. *être*, *ibid.* — Si *être* n'est pas quelquefois verbe adjectif, *ibid.* — Sa conjug., 461. — S'il faut écrire *j'étais*, par un *a* au lieu d'un *o*, 461 et 936. — S'il faut dire qu'il *soye*, 463 note 312. — Si tous les verbes unip. prennent l'auxil. *être*, 455. — Rem. sur l'emploi de l'auxil. *être*, 464 à 475. — Dans quelle espèce de verbes on fait, pour les temps

composés, usage de l'auxil. *être*, 492. — Pour quel motif on fait usage, pour la conj. des temps composés des verbes pronom. de l'auxil. *être* plutôt que de l'auxil. *avoir*, 496, 502. — Quelle prépos. demande ce verbe suivi d'un infin., 642. — Si son part. *étant* et son partic. *été* sont variables, 718 et 746.

ÊTRES ABSTRAITS PERSONNIFIÉS; s'ils doivent être écrits avec une initiale majusc., 965.

ETUDIER (S'); son rég. avant un infin., 611.

EU; prononciation de ces deux voy. dans les mots *Europe*, *heureux*, et comme partic. du verbe *avoir*, 19 et 20.

EU, OU, AI, AU; si ces voy. forment des diphth., 17. — Leur prononciation, 18 et suiv.

EU, OU, AU; si les mots qui ont cette termin. prennent un *s* ou un *x* au plur., 167.

EUPHONIQUES (*Letres*); ce que c'est, et dans quel cas on les emploie, 317 et note 272; 394, 479, note 335. — Si, lorsqu'on s'en sert, on doit faire usage de l'apostrophe et du trait d'union, 317, note 272. — S'il faut mettre une lettre euphonique après la seconde pers. de l'impér. terminée par un *e* muet, lorsqu'au lieu du pron. *en*, c'est la prépos. *en*, 479, note 335. — Si on met une lettre euphonique, lorsque le verbe qui précède *on* finit par une consonne, comme dans *se pend-on?* 979, note 435.

EUR; fém. des subst. et des adj. en *eur*, 231 à 234.

EURYDICE, EUROPE, SAINT-EUSTACHE; leur prononc., 20.

EUSE; quelle idée éveille cette finale, 232.

EUX; si ce pron. plur. de *lui* s'emploie comme rég. dir., 333. — Sa place, *ibid.* — Ce qu'il est, précédé d'une préposit., *ibid.*, — non précédé, *ibid.* — Si on peut employer *eux* après un subst. suivi de la prépos. *de*, *ibid.* — Cas où il faut répéter *eux*, et ce qu'il sert à rappeler, *ibid.*

ÉVANGILE; s'il est quelquefois du féminin, 1141.

EVÊCHÉ; son genre ancien, 95.

ÉVENTAIL; son genre, 127. — Si cette express. *avoir l'éventail en main* est bien orthographiée, 203.

ÉVENTAIRE; son genre, 127.

EVEILLER; RÉVEILLER; si leur acception est la même, 1247.

EVERTUER (S'); quelle prépos. il demande devant un infin., 611.

EVIER; son étymol.; si *levier* ou *lavi-r* est bon, 1141.

EVITER; préposit. que demande ce verbe devant un infin., 626. — Si *éviter une peine à quelqu'un*, est une locution correcte, 1141.

EXACT; son régime, 279.

EXAMEN; sa pron., 21, note 4.

EXAUCER; son emploi, 1142.

EXCELLENT; si cet adj. est susceptible de compar., 254. — Si, ayant un dérivé, il change d'orth. en cessant d'être employé comme partic. prés. ou comme adj. verbal, 961, note 432.

EXCELLENTISSIME; d'où vient ce mot, 256.

EXCELLER; quelle préposit. il demande devant un infin., 611.

EXCEPTÉ; sa syntaxe, placé avant un subst., 258, 728. — V. aussi, 1098.

EXCITER, S'EXCITER; quelle préposit. demandent ces verbes devant un infin., 612.

EXCLAMATIF (*Point*); usage de ce signe orth., 997.

EXCLURE, sa conjug., 561. — Son participe passé, et si *excluse* est bon, 562.

EXCLUSIVEMENT; place et rég. de cet adv., 818, note 413.

EXCUSABLE, INEXCUSABLE; 1143.

EXCUSER (S'); quand il demande *de* devant un infin., 626.

EXCUSE (*Faire*); si *demandeur excuse* est correct, 1142.

EXEAT; son orth. au pl., 155, 161.

EXEMPLE; si ce mot est tantôt masc. et tantôt fém., 101. — Si *imiter l'exemple* peut se dire, 1145.

EXEMPT, EXEMPTION; leur prononc., 50. — Régime de l'adjectif, 281.

EXERCICE; son g., 127.

EXHALER; son emploi, 1146.

EXHORTER; quelle préposit. il demande devant un infin., 612.

EXIL, EXORDE; leur genre, 127.

EXORABLE; si on devrait en faire usage, 1147.

EXORBITANT; pourquoi il s'écrit ainsi, 74, note 48.

EXPÉRIENCE; s'il se dit au plur., 146, note 141.

EXPÉRIMENTAL; s'il a un pl. au masc., 241, 245.

EXPERT; son rég.; 289.

EXPIRER; si *cet homme est expiré* est une locut. autorisée, 1147.

EXPOSER (S'); quelle préposit. il demande devant un infin., 612.

EXPRÈS, EXPRESSÉMENT; ne pas confondre ces deux express., 1148.

EXPRESSION ADVERBIALE; ce que c'est, 820.

EXTRAIRE; sa conjug., 571.

EXTRAVAGANT; dans quel cas ce mot doit être écrit avec un *u*, 961.

EXTRÊME; si cet adj. est susceptible de compar., 254, note 247.

EXTRÊMEMENT; s'il prend quelquefois un rég., et sa place, 819.

EX-VOTO; son orth. au plur., 155, 158.

EY, EI, EAI; prononc. de ces voy. combinées, 19.

F

F; son genre, 35 et 1148. — Sa prononc. *au commencement, au milieu, et à la fin des mots*, 41, 42. — En cas de redoublement, 43. — Mots où il se redouble, 947.

FABRICANT; dans quel cas on écrit *fabriquant*, 961.

FACE (*En*); quelle préposit. demande cette express., 808.

FACHUEUX; s'il a un régime, 288.

FACILE; son rég., 278, 289.

FAÇON (*De la*); pourquoi il ne faut pas dire: *de la façon que j'ai dite*, 746.

FACTOTUM; son plur., 159.

FACTUM; son pl. et sa prononc., 155, note 184, 159.

FAIBLE; son orth., 19. — son rég., 289.

FAILLIR; temps en usage de ce verbe défect., 530.

FAIRE (*Se*); verbe pronom.; cas où il faut le faire accorder; cas où il ne le faut pas, 740.

FAIRE; si *faire justice, faire grâce, faire raison*, sont des expressions qui ne peuvent être suivies du pronom féminin, 438.

— Sa conjug., 562. — Auteurs qui ne sont pas d'avis d'adopter la nouvelle manière d'écrire plusieurs temps de ce verbe, *ibid.*

— Si ce verbe devant un infin. demande une prépos., 602. — Si le partic. passé de ce verbe, suivi d'un infin., doit toujours rester invariable, 762. — Différence entre :

Il ne FAIT que de sortir, et il ne FAIT que sortir, 1149. — Observat. sur l'emploi de ce verbe avec le pron. *lui* ou *leur*, 650 et 1149. — Si *faire brèche, faire assaut, faire force de voiles*, peuvent trouver place en poésie, 1149.

FAIRE COMPLIMENT; 1097.

FALLOIR; sa conjug., 543. — Si ce verbe devant un infin. demande une prépos., 602.

— Différence remarquable entre *il s'en faut de beaucoup*, et *il s'en faut beaucoup*, 837. — Cas où *il s'en faut* s'emploie avec ou sans négat., 870. — V. lettre P, pour l'emploi de *peu s'en faut*.

FAMEUX; si avec cet adj. accompagné d'un rég., le subst. qui suit doit toujours être mis au pl., 203, note 231. — Son emploi et son rég., 290.

FANTOCCINI; sa pron., 37.

FAON; sa prononc., 18. — Son cri, 1072.

FARDEAU; son emploi au figuré, 1150.

FAT; si cet adj. a un fém., 235.

FATAL; s'il a un plur. au masc., 240.

FATIGANT, FATIGUANT; quand ce mot doit être écrit avec ou sans *u*, 961.

FATIGUER; si ce verbe peut se dire sans le pron. pers., 1150.

FATIGUER (*Se*); préposit. que demande ce verbe devant un infin., 612.

FAUBOURG, BOURG; leur prononc., 44.

FAUSSE-COUCHE, FAUSSE-FENÊTRE, FAUSSE-PORTE, FAUSSE-CLEF, FAUX-GERME, FAUX-FUYANT; leur plur., 193.

FAUTE DE; son emploi, 1151.

FAUVETTE; son cri, 1072.

FAUX; sa signific., placé avant ou après son subst., 269.

FAVORABLE; sa signif. et son régime, 279.

FÉAL; s'il a un pl. au masc., 240.

FÉCOND; si avec cet adj. accompagné d'un rég., le subst. qui suit doit toujours être mis au pl., 203. — Son rég. et son emploi, 290.

FEINDRE; sa conjug., 566. — Prépos. que demande ce verbe devant un infin., 627.

FÉLICITÉ; si ce mot est mal employé au plur., 147, note 143.

FÉLICITER, SE FÉLICITER; prépos. que demandent ces verbes devant un infin., 627.

FÉMININ; son usage, 94. — Subst. auxquels l'usage n'a pas assigné de termin. différente pour le masc. et pour le fém., *ibid.* — Mots qui sont masc. et fém., *ibid.* — Mots dont le genre a changé, 95. — Mots